



# ICAO

## ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

### Vingt-sixième réunion du Groupe régional Afrique – Océan indien de planification et de mise en œuvre (APIRG/26) & Neuvième réunion du Groupe régional de sécurité de l'aviation – Région Afrique-Océan Indien (RASG-AFI/9) – Sessions conjointes

6 et 10 novembre 2023

#### Point 3 de l'ordre du jour : APIRG and RASG-AFI Coordination

#### 3.4 Amélioration de la structure d'APIRG et du RASG-AFI

(Présenté par le Secrétariat)

<b>RESUME</b>	
<p>Cette note présente les résultats du travail du groupe restreint établi par la session conjointe APIRG/25 &amp; RASG-AFI/8 pour l'étude de faisabilité de la fusion d'APIRG et RASG-AFI en une seule entité, tel que discuté en 2019 durant la réunion APIRG/22.</p>	
<p><b>Action attendue de la réunion au paragraphe 3</b></p>	
<p><b>REFERENCES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Termes de références et manuels de procédures d'APIRG et RASG-AFI</li> <li>▪ Plan mondial de la sécurité de l'aviation et Plan mondial de navigation aérienne</li> <li>▪ Doc 7474, Plan de navigation aérienne — Région Afrique-Océan indien</li> <li>▪ Rapports des sessions conjointes APIRG et RASG-AFI</li> </ul>	
<p><i>Objectifs stratégiques</i></p>	<p><i>A – Sécurité aérienne, B – Capacité et efficacité de la navigation aérienne D – Développement économique du transport aérien, E – Protection de l'environnement</i></p>

## 1 INTRODUCTION

- 1.1. La session conjointe APIRG/25 & RASG-AFI/8, rappelant les discussions précédentes sur l'aire géographique de couverture des deux groupes, a convenu que la définition de la zone géographique d'applicabilité d'APIRG et de RASG-AFI devrait se baser sur les régions d'accréditation des bureaux ESAF et WACAF de l'OACI, comme indiqué dans sa décision 4/03 - *Nouvelle désignation de la région de navigation aérienne couverte par APIRG et RASG-AFI*.
- 1.2. La session conjointe, par sa Décision 4/04 - *Amélioration de la structure d'APIRG et RASG-AFI*, a chargé les Secrétaires des deux groupes de coordonner avec les Présidents et l'ARC-TF soutenus par un groupe restreint, d'étudier les modalités d'une approche intégrée d'APIRG et de RASG-AFI en les combinant en une seule entité; et soumettre le résultat à la prochaine réunion des groupes pour examen.
- 1.3. La proposition présentée dans cette note de travail a été coordonnée avec les présidents et l'ARC-TF, comme demandé par la décision 4/04.

## 2 DISCUSSIONS

- 2.1. Le mandat de l'équipe restreinte demandé par la décision 4/04 d'APIRG/25 & RASG-AFI/8 se limite à l'étude visant à fusionner les deux groupes en une seule entité. Par conséquent, l'étude n'a pas été au-delà des champs d'application actuels d'APIRG et de RASG-AFI.
- 2.2. L'équipe a analysé les structures organisationnelles, les Termes de Référence et les mandats d'APIRG et de RASG-AFI ainsi que de leurs organes subsidiaires, pour proposer la fusion des deux groupes régionaux, visant à rationaliser les ressources rares (humaines, financières, temporelles, etc.) et assurer des liens étroits et une harmonisation dans la planification, la mise en œuvre, l'exploitation et la surveillance de l'industrie de l'aviation civile dans la région. La proposition de combiner APIRG et RASG-AFI est soumise à l'examen de la réunion, à travers la Note Conceptuelle figurant à l'annexe A de la présente note de travail.
- 2.3. La Note Conceptuelle propose le groupe fusionné appelé **Groupe Régional ESAF & WACAF de Sécurité de l'aviation, de Planification et de Mise en œuvre (EWASPIRG)**, avec trois sous-couches comme suit :
  - i. Comité d'examen et de coordination des programmes (PRCC) : chargé de coordonner les activités du groupe;
  - ii. Sous-groupes : chargés de s'acquitter des responsabilités du Groupe en matière de questions techniques liées à la planification, à la mise en œuvre et à la surveillance de la sécurité de l'industrie de l'aviation;
  - iii. Projets : chargés d'effectuer des travaux spécifiques et techniques par des « équipes » d'experts en la matière.
- 2.4. Deux scénarii de structure sont proposés pour examen :
  - a) Le scénario 1 comprend trois sous-groupes :
    - Sous-groupe Infrastructure et gestion de l'information (IIM/SG)
    - Sous-groupe des opérations de l'espace aérien et des aérodromes (AAO/SG)
    - Sous-groupe Supervision et gestion de la sécurité (SOM/SG)
  - b) Le scénario 2 comprend cinq sous-groupes :
    - Sous-groupe de la gestion de l'information (IM/SG)
    - Sous-groupe des opérations d'aérodrome (AOP/SG)
    - Sous-groupe Gestion de la circulation aérienne et recherche et sauvetage (ATM-SAR/SG)
    - Sous-groupe Infrastructure et technologie CNS (CIT/SG)
    - Sous-groupe Supervision et gestion de la sécurité (SOM/SG)

## 3 ACTION ATTENDUE DE LA REUNION

- 3.1. Les réunion est invité à :
  - a) Prendre note des informations contenues dans ce document ;
  - b) Examiner la Note conceptuelle sur la structure améliorée d'APIRG et RASG-AFI telle que présentée ;
  - c) S'accorder sur le principe d'une réunion extraordinaire d'APIRG et RASG-AFI en 2024 pour adopter la nouvelle structure; et
  - d) Fournir d'autres orientations, le cas échéant.

---FIN---